

sujet du point de vue du contrôle des armes et du désarmement et s'appuient sur des forums organisés sur le thème du désarmement. Par exemple, des commentaires prolifiques ont été faits dans le sillage du rapport de 1997 du Groupe d'experts des Nations Unies sur les armes de petit calibre. Une deuxième tendance met l'accent sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants à l'issue des conflits, par exemple les travaux de la Commission du désarmement des Nations Unies (CDNU) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cette perspective de « développement » entraîne l'inclusion de programmes de consolidation de la paix dans des contextes régionaux particuliers tels que le moratoire proposé pour l'Afrique de l'Ouest. Enfin, d'autres organes, tels que la Commission de l'ONU pour la prévention du crime et la justice pénale et l'Organisation des États américains (OEA), ont approché la question des armes légères et de petit calibre sous l'angle de la réglementation des armes à feu dans le but de réduire le trafic illicite de ces armes. On s'est efforcé d'illustrer ces trois tendances dans la présente bibliographie.

STRUCTURE

Cette bibliographie se subdivise en sept parties. La **partie A** présente, dans un ordre chronologique ascendant, une description annotée de documents – émanant des Nations Unies, d'organisations régionales et d'autres mécanismes internationaux – qui abordent la question des armes légères et de petit calibre. Chaque annotation résume les principaux arguments du document et fait état des recommandations. Pour faciliter le renvoi, un numéro de série a été attribué à chaque ouvrage après le préfixe « I » (p. ex., I-1) afin de distinguer cette série des autres catégories de la bibliographie. Pour faciliter la lecture, ce numéro de série est inscrit dans la marge de gauche avant chaque annotation, en caractères gras et dans une police de plus grande taille; il correspond aux numéros des index par auteur, par mot clé ou par titre.

La **partie B** contient la description annotée de publications gouvernementales, universitaires ou autres, présentant des observations substantielles sur le thème des armes légères et de petit calibre. Cette section est subdivisée par année. À l'intérieur de chacune de ces subdivisions, les inscriptions sont organisées dans l'ordre alphabétique des auteurs.

Chaque description annotée présentée à la partie B précise la portée de l'article ou du livre résumé, énumère les principaux arguments ainsi que les conclusions ou recommandations. Comme pour la partie A, les annotations de cette section sont assorties d'un numéro de série. Les publications datant de 1996 ont un numéro de série qui commence à 601, celles de 1997 à 701 et celles de 1998 à 801.

La **partie C** est une liste de références des sites Internet proposés sur le thème des armes légères et de petit calibre. Présentée par ordre alphabétique d'après le titre du site Web, chaque entrée comprend une adresse URL, une adresse postale, des numéros de téléphone et de télécopie et, selon le cas, une adresse de courriel. La description annotée signale l'importance et le but du site Web. Des numéros de série précédés du signe « WWW »